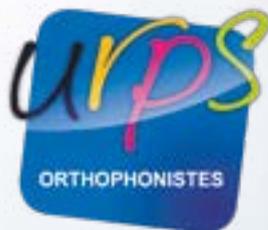


Élections URPS - Épisode 6



Vous l'aurez compris, les élections URPS approchent ! Après avoir décrit les missions des URPS, leur fonctionnement et les enjeux de ces élections, nous vous proposons un zoom sur vos régions.

Ces 10 dernières années, les URPS ont été entièrement composées d'orthophonistes adhérents et engagés à la FNO et dans ses syndicats régionaux. Grâce à leur travail et à leur engagement, de nombreux beaux projets ont déjà pu voir le jour, d'autres sont en cours d'élaboration. Nous vous laissons les découvrir.

URPS orthophonistes PAYS DE LA LOIRE



L'URPS Orthophonistes des Pays de la Loire a réalisé des actions variées pendant le dernier mandat et prolonge cette dynamique pour la continuité des projets lors du prochain mandat :

- Formations aux gestes et soins d'urgence niveau 2, animées par la Croix-Rouge pour 12 orthophonistes dans chacun des 5 départements.
 - Information des logopèdes en cours de validation complémentaire de stages sur le système de santé français et les enjeux démographiques professionnels des Pays de la Loire.
 - Participation à la rédaction d'un « Livret Parkinson » destiné aux aidants.
 - Distributions d'équipements de protection individuels dans le contexte du Covid.
 - Information des professionnels de santé concernés sur les troubles de l'oralité alimentaire du jeune enfant.
 - Création d'une association interURPS à l'initiative de toutes les URPS, dont l'URPS Orthophonistes assure la co-présidence, pour assurer des missions et réaliser des projets communs.
 - Développement du projet interprofessionnel Reper qui vient d'être retenu par le ministère des Solidarités et de la Santé ; il concerne le repérage de la fragilité des personnes âgées vivant à domicile. Notre région devient pilote de son développement.
 - Organisation en InterURPS de deux séminaires interprofessionnels par an, afin d'échanger sur le développement des CPTS en Pays de Loire et faire connaître les dispositifs très fonctionnels dans notre région que sont les ESP-Clap.
- ... Rester au plus près des besoins de notre profession et prendre place dans les projets interprofessionnels grâce à une équipe URPS Orthophonistes PdL dynamique !

URPS orthophonistes CENTRE - VAL DE LOIRE



Outre son implication importante dans les travaux interprofessionnels de la Fédération des URPS régionales, l'URPS des orthophonistes du Centre - Val de Loire s'implique particulièrement dans l'organisation d'un forum régional biennuel ouvert à tous les orthophonistes, libéraux et salariés, voire aux autres professionnels de santé, avec des thématiques qui se veulent transversales :

- « **Accro aux écrans, ça craint !** » (avec la participation de Michel Desmurget)
- « **Les mains au service de la construction de la pensée, du langage et de l'oralité** » (avec la participation de Lydie Morel)



- « **Enfance maltraitée, parlons-en...** » (avec la participation du juge J-P Rosenczveig).

Malheureusement les tourments de 2020 auront eu raison de notre bel élan, amenant trop d'incertitudes quant à la réalisation d'un nouveau forum en 2021. Aussi avons-nous préféré mettre au point une formule de substitution, en proposant aux orthophonistes une série de webinaires regroupés sur le mois de mars, abordant des thématiques d'actualité et/ou de détente (dates à venir).

Ce nouveau format nous a paru pertinent pour maintenir un lien entre les orthophonistes, ce qui nous tenait vraiment à cœur en cette période difficile.

Sous réserve d'obtention des autorisations, le programme devrait donc comporter :

- Une soirée de 2 ou 3 films du « **festival audiovisuel en orthophonie de Nancy** »
- Une soirée conférence sur « **l'urgence en orthophonie** » par Mireille Kerlan.
- Une soirée « **ortho-yoga** »
- Une soirée « **télésoin en orthophonie** ».
- Une **soirée d'échanges avec un.e psychologue** en lien avec les problématiques de la crise sanitaire.

Les invitations et les inscriptions se feront par voie électronique. Aussi invitons - nous les orthophonistes libérales et libéraux qui ne l'auraient pas encore fait à nous communiquer leurs adresses (électronique et postale) en nous écrivant à cette adresse : urpsoc.vdl@gmail.com

URPS orthophonistes GRAND EST



« Mon URPS est dans le PRS »

Février 2017 : Lancement par l'ARS du Grand Est des travaux pluriprofessionnels pour l'élaboration du projet régional de santé (PRS) 2018-2028, et du schéma régional de santé pour ces 5 premières années. Il s'agit de faire ressortir 5 à 7 objectifs opérationnels, réalisables dans ces délais, pour améliorer la qualité et optimiser la prise en soin des patients atteints de différentes pathologies.

Dans le module « **Parcours maladies cardio-neuro-vasculaires** », les questions sont nombreuses et les points d'amélioration multiples : quid du parcours de soins du patient victime d'accident ischémique transitoire (AIT) échappant largement au parcours UNV et trop peu pris en charge ; quel accès aux structures de soins de suite et réadaptation spécialisés ou non pour le patient victime d'accident vasculaire cérébral (AVC) ; comment optimiser l'accès aux soins de ville, médicaux et paramédicaux, dans les situations de retour à domicile ?

Pour éclairer la réflexion de l'ARS, votre URPS des orthophonistes du Grand Est a participé aux groupes de travail dédiés aux parcours « filière UNV/Aval MCO (en médecine, chirurgie, obstétrique) » et « post-MCO/Aval » :

- **Entendre les enjeux nationaux et locaux sur cette thématique** pour appréhender la situation dans sa globalité, avec la participation des autres URPS, des représentants institutionnels et des tutelles.
- **Rappeler la place et la plus-value des soins orthophoniques** dans le parcours du patient en post-AVC

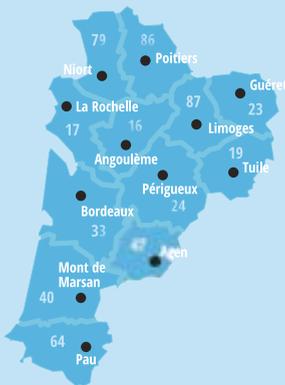
et post-AIT, en UNV, en MPR mais aussi en libéral, notamment dans le suivi au long cours.

- **Alerter (une nouvelle fois) l'ARS** sur la difficulté d'accès aux soins orthophoniques de ville et les problématiques démographiques de notre territoire.
- **Exposer le cahier des charges** des orthophonistes pour optimiser le dispositif Prado-AVC.
- **Réfléchir l'articulation de l'intervention orthophonique libérale** avec celle d'équipes mobiles expérimentées sur certains territoires.

- **Proposer l'intégration d'orthophonistes** dans l'élaboration des programmes d'éducation thérapeutique destinés aux patients ou aidants de patients.

Voilà certaines des missions accomplies par vos représentants de l'URPS des orthophonistes du Grand Est pendant leur mandat... et le travail auprès de l'ARS se poursuit au sein du comité de pilotage de ce module « maladies cardio-neuro-vasculaires » pendant toute la durée du PRS. Affaire à suivre, donc !

URPS orthophonistes NOUVELLE-AQUITAINE



En Janvier 2016 l'URPS orthophonistes Nouvelle-Aquitaine voyait le jour. Après un premier mandat 2010-2015 avec 12 membres pour l'Aquitaine, nous étions cette fois-ci 12 pour la Nouvelle-Aquitaine suite à la fusion entre 3 régions : Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin.

Il a fallu composer avec la distance pour mettre en route la nouvelle équipe de cette région aussi vaste que le Portugal.

Le point phare a été l'organisation du colloque « AutismeS » en novembre 2017 à Bordeaux à la Cité Mondiale. Ce colloque a été offert à tous les orthophonistes libéraux de Nouvelle-Aquitaine et a remporté

un franc succès. Deux jours étaient dédiés aux seuls orthophonistes, le troisième jour étant ouvert à d'autres professionnels. Outre des interventions riches et variées dans le domaine de l'autisme, il a permis d'accueillir Josef Schovanec pour un témoignage émouvant.

Au cours de ce mandat, nous avons aussi pu mettre en avant notre profession auprès des autres professionnels de santé et surtout permettre à ces derniers de mieux connaître tous nos champs de compétences en participant à de nombreuses réunions inter URPS.

Nous avons intégré la CRSA, collège 7, et avons même assumé la vice-présidence de la commission Prévention avant la fusion. Nous avons participé au côté du Professeur Henri à la cellule Santé mentale avant que celui-ci ne prenne sa retraite.

Nous avons contribué à la mise en place des différents plan Autisme à l'invitation de l'ARS, participé à la mise en place des CTS et des PTA de plusieurs départements, siégé aux réunions préparatoires à la création des CPTS, participé tous les ans aux Forum Santé Avenir et contribué au programme Isidort de dépistage de l'apnée du sommeil chez l'enfant.

Nous venons d'intégrer le conseil d'administration de l'Ora.

La récente crise sanitaire a renforcé les relations interprofessionnelles et nous avons pu assister aux réunions « cellule de crise » organisées par l'ARS en lien avec les préfetures dans plusieurs départements en visio - conférence.

Tout au long du mandat, nous avons aussi eu à cœur de nous tourner vers les orthophonistes libéraux : outre le congrès, nous avons réalisé un bulletin d'information, envoyé des plaquettes de prévention sur la dysphagie et offert une boîte de 50 masques à chaque professionnel pour soutenir la reprise des soins à l'issue du premier confinement.

Avec une équipe renouvelée à plus de 50 %, la suite est à écrire...

Les membres de l'URPS Orthophonistes Nouvelle-Aquitaine

CTS : Conseils territoriaux de santé
PTA : Plateforme territoriale d'appui
CPTS : Communautés professionnelles territoriales de santé
CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie
ORA : Observatoire régional de la santé



LES CANDIDATS



LISA GUILBAUD, 86

Les orthophonistes qui se présentent pour l'URPS de la Nouvelle-Aquitaine de la région Charentes-Poitou-Limousin sont toutes et tous engagés depuis longtemps dans le monde associatif et/ou syndical. De la plus jeune à l'aîné des candidat-es, ils ont toutes et tous en tête la défense et la promotion de notre profession, et le souci de l'accès aux soins dans les territoires souvent médicalement désertés, ruraux ou périurbains.

L'URPS Orthophonistes Nouvelle-Aquitaine a su réagir au moment du premier confinement, en vue de la réouverture de nos cabinets en mai, et a commandé et fait distribuer localement, dans chaque département, un lot de 50 masques pour chaque orthophoniste de la région. Ce fut un événement marquant en 2020, où la solidarité a plus que jamais été essentielle pour notre activité professionnelle.

Forte de nombreuses années de bénévolat, l'engagement actif dans la société est une valeur qui m'est chère. Je serais donc heureuse de vous représenter, et à mon échelle, de participer à l'évolution de la profession.



PASCALE MÉCHIN, 23

À l'issue d'un premier mandat URPS Nouvelle-Aquitaine, je me présente à nouveau pour continuer à défendre et faire reconnaître notre place de soignant au sein du système de santé auprès des instances locales, départementales, régionales ainsi qu'auprès des autres professions de santé.



FRANÇOISE MOREAU, 79

Orthophoniste de campagne depuis de longues années, j'apprécie le contact avec les gens de toutes origines et conditions. Je suis particulièrement attachée à ces soins de proximité dans la diversité où l'aventure humaine se joue à chaque rencontre.

Par ailleurs, je me suis investie dans la reconnaissance et la défense de notre profession depuis le début de mon exercice professionnel. J'ai la chance d'exercer en libéral et à l'hôpital ce qui me permet de recevoir des stagiaires étudiants dans les différents lieux de mon exercice et de participer ainsi à la formation de nos futurs collègues.

La continuité des soins dans tous les territoires est la raison essentielle de mon engagement dans les URPS. Merci de votre confiance.



AGNÈS VILLEGIER, 87

Après un engagement syndical départemental, je me présente pour la première fois à l'élection des représentants URPS de Nouvelle-Aquitaine afin de participer à la défense et à la promotion du rôle de l'orthophoniste dans notre système de santé.



JEAN-PIERRE BLUM, 17



MARIE DEWARUMEZ, 19